

## **P R O V I N C E D E Q U É B E C**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 15 août 2011, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Madame Marielle Roy,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Monsieur René-Jacques Gallant,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **Résolution 2011-08-347**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

## **P R O V I N C E D E Q U É B E C**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion ordinaire 15 août 2011 Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de juillet 2011;
4. Comptes à accepter – Juillet 2011;
5. Taxe d'accise 2010-2013 – BPR Groupe-conseil;
6. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Avis de motion – Règlement sur l'adoption d'un code d'éthique;
7. Offre de services – Centre sportif David-Pelletier;
  1. Frank-EM – Lettrage;
  2. Lettrage Allard;
  3. Alyson Design & Multimédia;

8. Invitations :
  1. MRC de La Matapédia – Forêts de proximité;
  2. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Randonnée à vélo;
  3. Fondation Action-Santé de La Matapédia – Tournoi de golf;
  4. CLD – Concours bénévole de l'année;
  5. Invitation – Programme de la «Fête au Village 2011»;
9. Dépôt de correspondance :
  1. Ministère de la Famille et des Aînés – Attribution d'une subvention;
  2. Ministère des Transports – Subvention concernant l'amélioration du chemin du Lac-Castor et de la rue Bossé;
  3. Rapport de la qualité de l'eau potable – Deuxième trimestre de l'année 2011;
  4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
10. Demandes d'appui :
  1. Organisme des bassins versants;
  2. Municipalité de Saint-Cléophas;
11. Urbanisme :
  1. Abrogation de la résolution 2011-07-334;
  2. Dérogation mineure : Monsieur Gaston Santerre;
12. Avis de motion – Règlement - Ouverture des chemins d'hiver 2011-2012;
13. Adoption du calendrier des réunions du conseil municipal pour l'année 2012;
14. Centre sportif David-Pelletier :
  1. Ouverture du centre sportif;
  2. Restaurant du centre sportif;
15. Office municipal d'habitation – Rapport d'approbation – Budget 2011;
16. Matières recyclables – Recyc-Québec;
17. Comité de Développement socioéconomique – Projecteur et écran;
18. Poste de secrétaire- Du 22 août au 18 novembre 2011;
19. Affaires nouvelles :
  1. Invitation à un 5 à 7 – Camp musical;
  2. Compte en fidéocommis;
  3. Démission – Comité de développement socioéconomique ;
20. Période de questions;
21. Levée de l'assemblée.

**Résolution 2011-08-348**

**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet-, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de juillet

2011 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux

**Résolution 2011-08-349**

**Comptes à accepter**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de juillet 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 73 324.09 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>NOM DES COMPTES</b>	<b>MONTANT</b>
ADMQ ZONE 12	195.00 \$
ADRIEN BEAULIEU & FILS	101.27 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA	50.00 \$
ROCK DÉTENTE	1 122.15 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	38.47 \$
AUTOMOBILES VILLENEUVE	247.30 \$
BELZILE GHISLAIN	40.00 \$
BIO-VALLÉE	40.05 \$
BIOLOGIE AMÉNAGEMENT BSL	1 066.37 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	439.54 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN	373.11 \$
SOLUTIONS DE GESTION	922.80 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	183.05 \$
CLD	67.79 \$
CLEROBEC	505.77 \$
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE	80.78 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	220.00 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	113.92 \$
DURA-LIGNES INC.	3 819.71 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	4.06 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE	694.95 \$
FERME SAYABEC 2010 INC.	341.78 \$
FONDS DE L'INFORMATION	18.00 \$
GESTION CONSEIL PMI	3 013.32 \$
GROUPE LECHASSEUR	11 012.95 \$
GROUPE SPORTS-INTER	429.01 \$
HEWITT	1 027.75 \$
JARDINERIE DU VILLAGE	7.50 \$
LA MATAPÉDIENNE	43.36 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	273.42 \$
LES ENTREPRISES E. NORMAND	5 216.34 \$
MACHINERIE JNG THÉRIAULT	471.03 \$
MÉTRONOMIE LTÉE	75.17 \$
MINISTRE DES FINANCES	103.00 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	4 781.75 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	138.68 \$
NATIONAL VACUUM INC.	1 768.69
PAPETERIE DU FUTUR	173.13 \$
PELLETIER ANTOINE	435.42 \$
PLOMBERIE-GICLEURS	2 381.04 \$
PR DISTRIBUTION	142.49 \$
PRAXAIR	698.30 \$
PRÉVENTION INCENDIE	264.59 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC	330.21 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE	1 477.97 \$

PUBLICITÉ VERRO	1 429.34 \$
RÉNO-VALLÉE INC.	205.29 \$
ROBERT BOILEAU INC.	2 329.88 \$
SEBCI INC.	14 030.78 \$
SÉCURITÉ BERGER	562.52 \$
SNEQ	462.31 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	845.82 \$
SOCIÉTÉ NATIONALE CHIMIQUE	395.85 \$
SONIC	1 148.06 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	16.07 \$
SUPERMARCHÉ BERGER	415.06 \$
TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST	249.78 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN	3 887.69 \$
WOLSELEY CANADA INC.	2 394.65 \$
<b>TOTAL</b>	<b>73 324.09 \$</b>

**Résolution 2011-08-350**

**Taxe d'accise 2010-2013**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures numéros 10013861 et 15024125 à l'entreprise BPR Groupe-conseil au coût de 10 454.98 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet: plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 9 996.13 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise.

**Résolution 2011-08-351**

**Avis de motion – Règlement d'adoption d'un code d'éthique**

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par la municipalité de Sayabec.

---

Le point 7 de l'ordre du jour est présentement à l'étude par les conseillers municipaux.

---

**Résolution 2011-08-352**

**Invitation - MRC de La Matapédia**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de mesdames Myriam Chouinard, agente de développement socioéconomique, Marielle Roy, conseillère ainsi que Danielle Marcoux, mairesse et messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, Jean-Guy Chouinard,

conseiller, à une rencontre d'information sur le document de consultation déposé par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune concernant «Les orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité» qui aura lieu jeudi, le 18 août 2011. L'endroit sera précisé ultérieurement.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

---

8.3 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose un document provenant de Véloroute Desjardins de La Vallée et invitant les municipalités à organiser une randonnée familiale à vélo le samedi, 27 août 2011.

---

**Résolution 2011-08-353**

**Invitation – Fondation  
Action-Santé**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, au tournoi de golf de la Fondation Action-Santé qui aura lieu le vendredi, 26 août 2011 au Club de golf Revermont d'Amqui. Ce tournoi permet grâce aux participants d'améliorer les soins de santé dans La Matapédia et les profits seront versés pour l'achat d'équipements médicaux spécialisés. Le coût de cette activité est de 100 \$ par personne pour un total de 200 \$ incluant le golf et le souper.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

**Résolution 2011-08-354**

**CLD – Inscription**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Ginette Lemieux à un concours visant à déterminer le ou la bénévole de l'année dans chacune des municipalités de la MRC. La personne retenue sera soulignée lors de la fête de reconnaissance de la ruralité, soit la Fête des Moissons, qui se tiendra le jeudi, 6 octobre 2011 à la salle communautaire de Sainte-Irène. Ce concours est lancé par le CLD de La Matapédia.

---

8.5 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux conseillers municipaux le programme prévu pour la «Fête au village» 2011.

---

**Résolution 2011-08-355**

**Demande d'appui – Fête au Village**

Proposé monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la disponibilité de 2 employés du service des travaux publics de la municipalité de Sayabec afin d'aider les organisateurs pour différents travaux lors de la journée de la «Fête au Village» qui aura lieu le dimanche, 4 septembre 2011.

---

**Le point numéro 9**

**Dépôt de correspondance**

9.1 Une correspondance datée du 8 juillet 2011 et provenant du ministère de la Famille et des Aînés annonce l'attribution d'une subvention de 17 000 \$ pour mise à jour de la politique familiale de la municipalité et la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés. (MADA) : À cette subvention s'ajoute un soutien technique de 24 heures correspondant à une valeur de 5 200 \$

9.2 Une lettre du ministère des Transports datée du 15 juin 2011 nous apprend qu'une subvention de 20 000 \$ est allouée pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et concernant le projet d'amélioration du chemin du Lac-Castor et de la rue Bossé.

9.3 Le rapport sur l'eau potable pour le deuxième trimestre de l'année 2011 est déposé aux conseillers municipaux.

9.4 Une correspondance datée du 8 juillet 2011 et provenant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nous informe qu'il faudrait réduire les rejets d'eaux usées non traitées vers le lac Matapédia dans les plus brefs délais. D'autant plus que, dans le cadre du plan d'intervention sur les algues bleu-vert le lac Matapédia fait partie de la liste des lacs préoccupants. Ayant été informé que des interventions sont prévues visant la réalisation de travaux qui permettront de réduire les volumes d'eau de fonte et de pluie vers le lac, le ministère désire connaître et ce, avant le 19 août 2011 l'état d'avancement des démarches de même que l'échéancier prévu pour la réalisation de ces travaux.

---

**Résolution 2011-08-356**

**Demande d'appui –  
Organisme de bassins  
versants**

**CONSIDÉRANT** Les travaux de la Commission Legendre sur l'étude des problèmes juridiques de l'eau de 1972;

**CONSIDÉRANT** L'adoption de la Loi sur la qualité de l'environnement en 1972;

**CONSIDÉRANT** Les travaux de la Commission Pearse sur la politique fédérale des eaux qui proposait en 1985, comme première recommandation d'adopter comme principe de base de la politique fédérale des eaux la

gestion intégrée par bassin versant;

**CONSIDÉRANT** Le Symposium sur la gestion de l'eau tenu à Montréal en 1997 qui a reconnu l'importance de la gestion de l'eau par bassin versant;

**CONSIDÉRANT** Les conclusions de la Commission Beauchamp qui proposaient en 1998, dans son rapport L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur, de réformer la gouvernance étatique de l'eau, définir la gestion hydrique par bassins versants comme le mode de gestion au Québec et de créer des organismes de bassins versants et de percevoir des redevances sur la consommation de l'eau;

**CONSIDÉRANT** Les principes nouveaux de gestion de la Politique nationale de l'eau en 2002 qui propose comme l'un des grands principes de l'eau, la gestion durable, intégrée et avec efficacité, équité et transparence;

**CONSIDÉRANT** Les principes nouveaux de gestion de la Politique nationale de l'eau qui stipule que «L'eau sera gérée de manière intégrée et non de manière sectorielle» que «La gestion sera territoriale, appuyée sur le leadership local et régional des acteurs, mais selon le bassin versant qui devient alors la référence géographique pour la prise en compte globale des usages et des plans d'action», que «L'approche sera participative», que «La concertation sur les enjeux et les actions de même que la conciliation des intérêts conflictuels seront les outils à la base des décisions»;

**CONSIDÉRANT** La première orientation de la Politique nationale de l'eau qui propose de «Réformer la gouvernance de l'eau» et les engagements qui y sont rattachés, «Mettre en place la gestion par bassin versant», «Instaurer des instruments économiques pour la gouvernance, redevances de prélèvements et de rejets»;

**CONSIDÉRANT** L'adoption en 2009 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui confirme le statut juridique de l'eau;

**CONSIDÉRANT** La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui confirme le statut juridique de l'eau;

**CONSIDÉRANT** La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît les principes d'utilisateur-payeur, de prévention, de réparation et d'accès pour toute personne à l'information transparente et de participation à l'élaboration des décisions;

**CONSIDÉRANT** La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques;

**CONSIDÉRANT** La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui reconnaît la «constitution d'un organisme (pour chacune des unités hydrographiques que le ministre indique) ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs»;

**CONSIDÉRANT** La publication des avis de reconnaissance de tous les organismes de bassins versants dans les régions concernées conformément à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à

renforcer leur protection;

**CONSIDÉRANT** Les ressources financières accordées aux organismes de bassins versants depuis 2002, soit 65 000 \$ entre 2002 et 2009 et une moyenne de 125 000 \$ depuis 2009, qui ne représentent que 1,63% du 1,04 milliard alloué de 2003 à 2008 par le gouvernement pour la gestion de l'eau par bassin versant;

**CONSIDÉRANT** L'absence de Plan d'action de la gestion intégrée des ressources en eau pour la mise en œuvre des 57 engagements de la Politique nationale de l'eau;

**CONSIDÉRANT** Que 17 plans directeurs de l'eau (PDE) ont déjà été approuvés par le ministre du MDDEP, conformément à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, et que les autres le seront d'ici 2013;

**CONSIDÉRANT** L'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en œuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;

**CONSIDÉRANT** Le nombre très important d'acteurs d'eau qui doivent se concerter dans chacune des zones hydrographiques;

**CONSIDÉRANT** L'étendue territoriale très importante des zones hydrographiques;

**CONSIDÉRANT** Les ressources humaines importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en œuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

**CONSIDÉRANT** L'expertise des organismes de bassins versants qui oeuvrent à la gestion intégrée des ressources en eau depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de soutenir l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant :

- L'obtention d'un financement statutaire annuel de 350 000 \$ par OBV dans le cadre d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement;
- Par principe d'équité, la mise sur pied d'un porte-feuille d'un montant de 4M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP;
- La mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.



**Résolution 2011-08-357**

**Demande d'appui –  
Comité de l'Avenir de Saint-  
Cléophas**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 50 \$ au Comité de l'Avenir de Saint-Cléophas afin de les appuyer dans la préparation d'un week-end des Citoyens qui aura lieu les 19, 20 et 21 août 2011 sur le terrain derrière l'église de Saint-Cléophas.

**Résolution 2011-08-358**

**Urbanisme**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution numéro 2011-07-334 concernant l'envoi d'un constat d'infraction à messieurs Gilles Bélanger et Steeve Harrisson. La clôture qui était en place à l'emprise de la voie de circulation privée a été démolie, donc l'avis d'infraction doit être annulé.

**Résolution 2011-08-359**

**Urbanisme – Dérogation  
mineure**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro 09-2011 de monsieur Gaston Santerre demeurant au 68, route 132 Est à Sayabec. Cette dérogation mineure est recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec. Le demandeur désire obtenir l'autorisation d'agrandir un garage existant qui ne respecte pas les normes de superficie et de localisation.

Selon l'article 7.4.3 du règlement de zonage # 2005-04, un bâtiment complémentaire ne peut excéder 75% de la superficie au sol du bâtiment principal et cette même superficie ne doit pas excéder 10% du terrain, jusqu'à concurrence de 75 m<sup>2</sup>. Dans ce cas-ci, le garage existant et l'agrandissement projeté, totaliseront une superficie totale ±95 m<sup>2</sup> dont une superficie excédentaire de 20 m<sup>2</sup>. Selon le même article la marge de recul arrière doit être de 2 mètres si le mur comporte une ouverture. Dans ce cas-ci l'agrandissement sera localisé à ± 1.5 mètres de la limite arrière même si le mur comporte une ouverture.

**Résolution 2011-08-360**

**Avis de motion**

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera un règlement concernant l'ouverture des chemins d'hiver 2011-2012.

**Résolution 2011-08-361****Conseil municipal**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'adoption du calendrier des réunions du Conseil municipal pour l'année 2012.

<b>ANNÉE 2012</b>	
<b>MOIS</b>	<b>DATE</b>
JANVIER	9
FÉVRIER	6
MARS	5
AVRIL	10
MAI	7
JUIN	4
JUILLET	9
AOÛT	13
SEPTEMBRE	10
OCTOBRE	9
NOVEMBRE	5 et Discours de la mairesse le 19
DÉCEMBRE	3 et le 17 Présentation du budget

**Résolution 2011-08-362****Centre sportif - Ouverture**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'ouverture du Centre sportif David-Pelletier le 23 septembre 2011.

**Résolution 2011-08-363****Centre sportif – Restaurant**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à publier un appel d'offres concernant le restaurant du centre sportif David-Pelletier.

**Résolution 2011-08-364****Office municipal d'habitation**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le budget 2011 de l'OMH approuvé par la Société d'habitation du Québec. La participation municipale est fixée à 10 % du déficit 2011, soit un montant de 18 957 \$.

---

Un courriel provenant du Portail GMR et reçu le 18 juillet 2011 donne de l'information sur les modifications apportées au régime de compensation concernant la collecte sélective des matières recyclables à la suite de l'adoption de la loi 88.

---

**Résolution 2011-08-365**

**Centre communautaire**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Comité de développement socioéconomique à installer un (1) écran et un (1) projecteur au centre communautaire de Sayabec au coût de 3 449.65 \$, taxes incluses. Cette dépense est assumée par le Comité de développement socioéconomique pour l'année 2011 et sera remboursée par la Municipalité de Sayabec au cours de l'année 2012.

**Résolution 2011-08-366**

**Hôtel de ville**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'embauche de madame Marie-France Soucy à raison de 30 heures par semaine au poste de secrétaire à l'Hôtel de ville du 22 août 2011 au 18 novembre 2011.

**Résolution 2011-08-367**

**Invitation – Camp musical**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de mesdames Danielle Marcoux, mairesse et Marielle Roy, conseillère ainsi que messieurs Jocelyn Caron et René-Jacques Gallant, conseillers à un cocktail amical en formule 5 à 7 qui aura lieu le jeudi, 25 août 2011 à 17 h sur le site du Camp musical au 1, chemin St-Pierre à Sayabec. Il n'y a aucun coût relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

**Résolution 2011-08-368**

**Centre communautaire**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'ouverture d'un compte en fidéocommis à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia concernant l'entreprise Construction Benoît Jobin Inc. au montant de 116 901.72 \$ plus 5 418.38 de TPS pour un total de 122 320.10 \$ dans le cadre du règlement 2010-03 concernant le centre communautaire.

**Résolution 2011-08-369**

**Comité de développement  
socioéconomique**

Proposé par madame Solange Tremblay conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la démission de monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, du Comité de développement socioéconomique de Sayabec.

**Résolution 2011-08-370**

**Levée de la séance**

Proposé par madame Marielle Roy-, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 57.

Danielle Marcoux,  
maire

Francis Ouellet,  
directeur général  
et secrétaire-trésorier